

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	54 (1966)
Heft:	64
Artikel:	Allô la ville, ici la campagne : l'Union des paysannes suisses fait le point
Autor:	Bastardot, Yvonne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-271410

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allô la ville, ici la campagne

L'Union des Paysannes suisses fait le point

Thoune vient de voir l'Union des paysannes suisses tenir ses assises annuelles. Pour cette occasion, les dix-sept sections cantonales qui forment l'UPS ont constitué un intéressant rapport d'activité qui nous servira de base documentaire à l'aperçu que nous aimions vous donner aujourd'hui de cette importante organisation féminine.

37 000 membres et des projets plein la tête

Un premier mouvement communautaire s'est essayé en 1917, à Moudon : quelques paysannes dynamiques, réalisant l'efficacité d'efforts conjugués, s'unissent afin d'écouler plus rationnellement les produits de leur basse-cour. L'idée s'étend à d'autres secteurs et l'écoulement des fruits sous forme de confiture sera une autre tentative de ces pionnières. Puis il faudra bien des années avant que ne s'inscrive dans les annales de l'agriculture suisse un mouvement similaire d'entraide professionnelle.

Actuellement, l'Union des paysannes suisses, riche de plus de 37 000 membres, est une organisation dont l'influence et l'effectif vont grandissant.

Activité de l'UPS

Son programme d'action touche à de multiples secteurs. Aussi l'UPS, à l'occasion de son assemblée des déléguées, a-t-elle tenu à faire le point et condensant en quelques pages le rapport de son activité, elle donne un aperçu de son dynamisme et de sa vitalité.

La préoccupation majeure de nos responsables est de valoriser le métier de paysanne : encourager nos jeunes filles à entreprendre l'apprentissage ménager rural, puis à poursuivre leur formation jusqu'à l'examen professionnel de paysanne.

L'an dernier, 700 apprentices suisses ont terminé leur apprentissage ménager rural alors que 121 paysannes ont subi avec succès les épreuves de l'examen professionnel.

A la fin de 1965, 2415 paysannes étaient titulaires du diplôme fédéral. Mais le programme de l'UPS ne s'arrête pas en si bon chemin et tous les efforts se portent vers un perfectionnement constant des connaissances professionnelles. Treize cantons comptent déjà un « service de vulgarisation agricole dans le domaine ménager ».

Le canton de Berne, dont le service est entré en activité au début de 1966 s'assure déjà la collaboration de six vulgarisatrices. Leur rôle est à la fois d'apporter aux paysannes (à une collectivité ou individuellement) conseils techniques, juridiques ou financiers et d'être l'appui moral que cherchent tant de femmes paysannes d'aujourd'hui.

L'UPS se préoccupe aussi grandement de l'organisation de services d'aides familiales rurales et incite nos jeunes paysannes à s'orienter vers ce travail social.

Un autre espoir de notre organisation est d'établir des liens avec diverses sociétés féminines ou quelques partenaires sociaux. A ce point de vue-là, l'Association des paysannes vaudoises a merveilleusement élargi son horizon grâce aux contacts qu'il lui a été permis d'établir, dans le cadre de ses groupes régionaux, avec des représentantes de la Fédération romande des consommatrices, avec les députés de deux cercles (et ceci avant les élections cantonales), etc.

Cette relation resterait incomplète si nous omettions de rappeler que nos associations cantonales ont grandement contribué à répandre dans nos campagnes ce merveilleux mode de conservation qu'est la congélation. Grâce à la ténacité de quelques personnalités féminines, des congélateurs coopératifs ont apporté aux paysannes, outre une bienvenue simplification du travail, le moyen de varier les menus de la table paysanne.

L'UPS et la politique agricole

Rappelons aussi, qu'avec l'appui de la Régie fédérale des alcools, quelques associations cantonales ont organisé des campagnes de pasteurisation de jus de fruits.

Ses préoccupations vont au-delà des questions purement professionnelles. Elle se préoccupe de problèmes sociaux, économiques et de politique agricole. Au cours de l'année écoulée, elle a été appelée à donner son avis sur divers projets de lois : révision de la loi sur le travail, projet de loi fédérale sur les subventions à la construction de bâtiments scolaires agricoles, d'ordre économique et financier applicable à l'économie laitière, concernant les crédits d'investissement dans l'agriculture, etc.

Activité des associations cantonales

Si certaines réalisations appellent l'effort collectif, chaque association cantonale garde

néanmoins son autonomie entière devant les problèmes qui lui sont propres. La variété des cours organisés est la preuve de la diversité des intérêts et des besoins.

Glanons dans les rapports présentés par chaque association cantonale ces quelques détails significatifs :

Appenzell : Lors d'un cours, les paysannes s'accordent à remplir les feuilles d'impôts.

Génève : Les paysannes genevoises avaient la responsabilité de l'émission radiophonique du mois d'octobre qui eut comme thème : « De l'ordre autour de la ferme ».

Bâle : La congélation fut un des sujets du cours qui permit aux participantes de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

Neuchâtel : Quelques machines communes sont en circulation : fer à briquettes, machine à coudre, presse à fruit, couteau à choucroute, machine à laver.

Soleure : Collaboration à la centrale féminine qui a mis sur pied un service pour l'encaissement des obligations d'entretien pour les mères célibataires et les mères divorcées.

Saint-Gall : On a innové en instituant un service à la campagne pour toutes les élèves du cours ménager de l'école d'agriculture du Custerhof. Durant le jour, elles ont remplacé la ménagère qui a pu se rendre en vacances ou prendre du repos à la maison.

Vaud : Relevons dans le programme d'activité de l'hiver écoulé : cours de cuisine et d'alimentation, taille des arbustes à petits fruits, tricotage, soins de beauté, connaissance des viandes, décoration de table, gymnastique corrective, natation, dactylographie, bricolage, etc.

Un long chemin est parcouru.

L'UPS garde à son actif des réalisations nombreuses, et sait qu'il en restera toujours à accomplir.

Mais l'essentiel n'est-il pas atteint, en assurant la qualification professionnelle de celles qui exploitent ou exploiteront demain cette campagne qui ne demande qu'à vivre ?

Yvonne Bastardot

Laisserons-nous mourir nos lacs ?

(Suite de la page 1)

ces produits de nettoyage ont-ils été inventés ? A cause de la pénurie d'huiles et par conséquent des savons, au cours de la dernière guerre. Les chimistes se sont ingénier à remplacer les savons.

Il est vrai que les ménagères ne sont pas les seules coupables, l'industrie fait un large usage de détergents et contribue à cette funeste situation. De sorte que, le long de tous nos cours d'eau, dans les vallées, le long des affluents des lacs, les détergents polluent notre eau et la rendent impropre à la consommation. On a dû installer des stations d'épuration qui seront bientôt insuffisantes à cause des propriétés mêmes des détergents.

Ceux-ci sont composés :

1. De 20 à 30 % de substance active.
2. 80 à 70 % de produit de remplissage, parfois neutres mais parfois chargés de phosphate dont nous avons vu la nocivité.

On a obtenu des fabricants qu'ils modifient la part de substance active qui provoque des mousse persistantes recouvrant les cours d'eau, telles qu'on en voit dans de nombreux pays étrangers.

Il n'en reste pas moins que cette substance active freine les pouvoirs de l'auto-épuration, s'oppose à la décomposition par les bactéries, et échappe en grande partie à l'action dégradante des filtres que nous avons établis dans les stations d'épuration. Enfin, les phosphates contenus dans la charge, échappant à l'action des filtres, continuent de se déverser dans nos eaux.

Ayons la main moins lourde

Il faut donc, absolument, que les ménagères et les industries stoppent le gaspillage qu'elles se permettent. Nous sommes le pays qui utilise le plus de détergent par tête d'habitant. Aux Etats-Unis, où l'on ne passe pas pour être économique, il se dépense 9 kg. par habitant, en Suisse 11 kg. Il est certain qu'un effort est possible et nous devons toutes y penser.

L'Assemblée de l'Alliance

(Suite de la page 4)

apparition en 1922, dans une motion Waldvogel ; il a réapparu dans les années 30 et revient à la surface actuellement. Dans l'esprit de Rosa Neuchenschwander, à qui l'on doit tant d'initiatives heureuses pour les femmes et à qui ce projet tenait particulièrement à cœur, il s'agissait d'un service où les jeunes filles seraient éduquées en vue de leurs futures tâches de femmes, de citoyennes et de personnalités utiles à la société tout en accomplissant un « service ». Dans l'idée des hommes qui parlent de service civil féminin, il s'est agi, en général, de « boucher les trous » : pendant la guerre par l'aide à la campagne, de nos jours, en entrant comme aides dans les hôpitaux. Lors de la conférence des présidentes, une directrice d'hôpital a démontré combien ce projet est irréalisable pour diverses raisons : impossibilité de casser les milliers de jeunes filles qui devraient faire leur service chaque année, surcharge intolérable de travail pour le personnel hospitalier qui devrait les instruire, difficulté de mettre ces très jeunes êtres en face de cas graves d'accidents, de la mort et de la douleur sans leur causer un choc, enfin inaptitude de certaines au travail auprès des malades. Le service volontaire, par contre, est pratiqué avec succès dans certains établissements hospitaliers, soit par des femmes d'âge mûr, soit par des gymnasiennes ou des étudiantes pendant leurs vacances. Pour le moment, seul le volontariat peut être recommandé. Mais il est évident que la question d'un service dans le sens où l'entendait la grande féministe bernoise reste ouverte et qu'elle trouvera peut-être un jour une solution satisfaisante.

L'Alliance ne pouvait pas passer sous silence le vingtième anniversaire de l'Unesco ; Mme Yvonne Darbre, membre de la commission suisse sur l'Unesco, fait un exposé clair et vivant des activités de cette grande institution internationale : éducation, alphabétisation (il y a encore 730 millions d'adultes analphabètes dans le monde), coopération scientifique (par exemple : CERN), questions scolaires et culturelles, etc. L'Unesco s'occupe aussi de l'éducation des femmes, spécialement dans les carrières scientifiques, de sorte qu'il y a beaucoup plus rapidement des femmes ingénieries dans les pays en voie de développement que chez nous !

L'Alliance ne pouvait pas passer sous silence le vingtième anniversaire de l'Unesco ; Mme Yvonne Darbre, membre de la commission suisse sur l'Unesco, fait un exposé clair et vivant des activités de cette grande institution internationale : éducation, alphabétisation (il y a encore 730 millions d'adultes analphabètes dans le monde), coopération scientifique (par exemple : CERN), questions scolaires et culturelles, etc. L'Unesco s'occupe aussi de l'éducation des femmes, spécialement dans les carrières scientifiques, de sorte qu'il y a beaucoup plus rapidement des femmes ingénieries dans les pays en voie de développement que chez nous !

Mme Dora Rittmeyer-Iselin renseigne ensuite l'assemblée sur l'Union féminine civique

Les chimistes aussi doivent chercher à mettre au point des produits dont l'effet ne soit pas déplorable. On n'a trouvé jusqu'à présent que des substances trop coûteuses ; espérons qu'on parviendra à un résultat.

Il est absolument indispensable de réagir énergiquement et au plus tôt. On craint que les lacs du plateau ne se dégradent sans qu'on puisse stopper le processus. Le lac de Zurich est dangereusement menacé. On garde quelque espoir pour le Léman, car sa masse d'eau est considérable, mais le Rhône n'est plus du tout capable d'éliminer tout ce que le lac reçoit ; il faut donc agir sans délai et appliquer à soi-même la discipline nécessaire : la masse de produits que nous déversons dans l'évier, dans le lavabo ou dans la baignoire, n'est pas indifférente, pensons-y chaque jour !

Les jeunes générations ne craignent pas d'accuser leurs aînés de leur avoir préparé un monde un mauvais état. Nous plaidons non-coupables tant que nous pouvons ; dans la plupart des cas, les circonstances étaient trop puissantes pour que nos efforts individuels aient du succès.

Mais, dans le cas de la pollution, on nous avertit que nous avons les moyens de limiter les dégâts. Que diront de nous nos petits enfants s'ils peuvent aller répétant : nos grands-mères et nos grands-parents ont laissé mourir ces lacs qui ont fait la joie, la vie et la santé de nos ancêtres depuis des siècles.

Prenons nos responsabilités !

W.

La Coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la Famille, la Société

(Suite de la page 1)

mille ne disposent pas des ressources suffisantes pour généraliser l'instruction, comment opérer le tri entre filles et garçons et à quel niveau scolaire ? comment éviter que la main-d'œuvre féminine ne demeure une main-d'œuvre non qualifiée, bon marché ? que faire pour celles qui ont passé l'âge scolaire ? Voilà quelques-unes des questions mises à l'étude par le Département. Des questions, encore, relatives au travail de la mère hors du foyer, travail qui se révèle tantôt comme une nécessité psychologique, tantôt comme une nécessité économique inéluctable. Il faut relever le lien évident entre le statut politique, légal et social de la femme et sa contribution au marché du travail dans l'industrie, les affaires. Il faut également souligner la nécessité des services communautaires bien organisés (jardins d'enfants, etc.), car la femme qui doit travailler le fera, dans quelque condition que ce soit. La solution du travail à temps partiel soulève des problèmes difficiles, car celui-ci tend à abaisser le statut du travail féminin en général ; des recherches sont néanmoins entreprises pour tenter d'organiser cette forme de travail ; le réemploi des femmes « de plus de 45 ans », dont les enfants sont émancipés est aussi l'objet d'expériences intéressantes.

(Suite et fin au prochain numéro)



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAİNÖW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Tél. 24 42 10

Genève

Membre de la FREC

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES
AUX PETITS LUTINS
9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66
GENÈVE
Confections soignées pour enfants

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence
10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85
Bijoux-fantaisie de Paris